



Communiqué de presse

A Orléans, le mercredi 9 juin 2021

Venez assister à la remise des prix du vainqueur national des TABADO GAMES 2020 / 2021 au Lycée Professionnel Agricole de Beaune-la-Rolande

Depuis Septembre 2020, l'Apléat-Acep et les professionnels du lycée donnent aux jeunes les moyens d'arrêter de fumer via le programme de prévention « TABADO ». Le lycée professionnel agricole remporte le concours national sur les 160 établissements participants. La remise des prix par l'Institut National du Cancer aura lieu le 17 juin à 16h00 au lycée.

Une remise des prix au lycée pour le vainqueur national

La remise du prix par l'Institut National du Cancer aura lieu **le 17 juin, à 16h00 au Lycée Professionnel Agricole de Beaune-la-Rolande**. Ce sera l'occasion de revenir sur le projet Tabado et les actions menées au lycée et de découvrir la récompense de ce challenge.

Tabado, un programme national de lutte contre le tabac

L'Institut national du cancer, en collaboration avec les acteurs de santé nationaux, régionaux et locaux soutient le déploiement national et l'évaluation du programme « Tabado ». Financé grâce au Fonds de lutte contre les addictions, ce programme poursuit l'objectif d'accompagner les apprentis et les lycéens des centres de formation professionnels (CFA), des lycées professionnels et des maisons rurales familiales (MRF) dans **une démarche de sevrage tabagique**. Il mobilise l'ensemble des acteurs de la santé mais également ceux de l'éducation nationale et de l'agriculture autour d'un enjeu de santé publique majeur inscrit au programme national de lutte contre le tabac.

Le programme « Tabado » est piloté en région Centre-Val de Loire par l'Apléat-Acep, association actrice dans le domaine de la promotion de la santé. Nous faisons intervenir, au sein de chaque établissement partenaire, des animateurs de prévention et des

Apléat Acep

10 Bis Boulevard Rocheplatte 45000 ORLEANS

02.38.62.96.05

contact@apleat-acep.com

www.apleat-acep.com



[/ApleatAcep](https://twitter.com/ApleatAcep)



[/ApleatAcep](https://facebook.com/ApleatAcep)



professionnels de santé. Formés à la tabacologie, ces derniers sont autorisés à prescrire des traitements de substitution nicotinique.

Sur l'année scolaire 2020/2021, ce dispositif a été mis en place dans **160 établissements** et a concerné près de **63 000 élèves**. Il a notamment permis la mise en place de 1 380 réunions d'information, 3 335 consultations individuelles avec un tabacologue et 400 ateliers collectifs. L'évaluation de ce déploiement est en cours ; ses résultats devraient être disponibles fin 2021, début 2022.

Le sevrage tabagique des jeunes : un enjeu de santé publique

Ce programme associe une double prise en charge déjà reconnue comme efficace chez l'adulte et intègre les principaux critères de réussite pour un programme d'aide au sevrage tabagique chez les adolescents : **l'accessibilité par la gratuité et la proximité**.

Rappelons que toutes pathologies confondues, **la consommation de tabac est responsable de 75 000 décès par an dont 46 000 par cancer** : c'est le premier facteur de risque évitable de cancer. Un quart des jeunes de 17 ans fument quotidiennement (1). L'accompagnement des populations et notamment des plus jeunes dans le sevrage tabagique est un enjeu de santé publique.

Accéder au site du dispositif : www.tabado.fr

(1) <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/epfxssy9.pdf>

Contact

Lucie BLANCHARD

Assistante de direction et Chargée de communication

02 38 62 96 05 / 06 20 91 85 12

lucie.blanchard@apleat-acep.com